

MÉMOIRE
DE VIANDES LORRAINE
&
ORONOR

CONSULTATIONS PUBLIQUES
SUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE LA
PRODUCTION PORCINE
AU QUÉBEC

Présenté à Ville-Marie le 17 mars 2003

TABLE DES MATIÈRES

<u>TABLE DES MATIÈRES</u>	2
<u>Introduction</u>	3
<u>Présentation de l'entreprise</u>	3
<u>Viandes Lorraine :</u>	3
<u>Oronor, projet prosciutto :</u>	4
<u>Préoccupations de Viandes Lorraine et Oronor</u>	4
<u>Impacts sur Viandes Lorraine et Oronor ?</u>	5
<u>Viandes Lorraine :</u>	5
<u>Oronor :</u>	6
<u>Pour ou contre ?</u>	7
<u>Position sur le lien économique-social-environnemental</u>	7
<u>Importance de la spécificité</u>	8
<u>Rôle de la municipalité :</u>	8
<u>Orientations pour la production</u>	9
<u>1. Créneaux :</u>	9
<u>2. Taille :</u>	9
<u>3. Technologie et bâtiment :</u>	10
<u>4. Consensus :</u>	10
<u>5. Nouveau modèle :</u>	11
<u>6. Coûts environnementaux vs coûts de production :</u>	11
<u>7. Implication de la population et des gouvernements :</u>	11
<u>La population doit choisir</u>	12
<u>Conclusion</u>	12
<u>Propositions</u>	13

Introduction

Viandes Lorraine est un abattoir sous inspection fédérale opérant à Lorrainville qui a été acheté en septembre 1999 pour permettre la réalisation d'un projet de transformation prosciutto au Témiscamingue. Ce projet se développe actuellement sous la gouverne de la société Oronor. C'est à titre d'opérateurs d'un abattoir au Témiscamingue et promoteurs d'une usine de transformation que nous présentons ce mémoire.

Présentation de l'entreprise

Deux entreprises sont donc impliquées dans le dossier à savoir : Viandes Lorraine et Oronor. La première est l'abattoir de Lorrainville et la deuxième contrôlera la transformation du prosciutto de marque **ECCELENTE** et les opérations de l'abattoir de Lorrainville. Laissez-moi vous les présenter.

Viandes Lorraine :

Viandes Lorraine est l'entreprise visée par la loi 392 qui a été sanctionnée le 17 décembre 2002 par les autorités du gouvernement du Québec. Cette loi l'autorise (selon des exigences précises) à signer des ententes débouchant sur l'implantation de porcheries liées au projet prosciutto.

En septembre 1999 Viandes Lorraine disposait d'un approvisionnement local d'environ 350 porcs par semaine provenant principalement des fermes sous contrôle de la compagnie Feed Rite de Winnipeg laquelle détenait également la meunerie de New Liskard. Feed Rite avait des projets de développement dans la région qui devait couvrir le volume nécessaire à la rentabilité de Viandes Lorraine soit entre 850 et 1 000 porcs par semaine.

Dans les faits, c'est l'inverse qui s'est produit et Feed Rite s'est retiré de ses opérations porcines de l'est ontarien et du nord-ouest québécois. La meunerie a été reprise par la Coop fédérée du Québec mais le niveau de production n'a pas bougé depuis. Aujourd'hui Viandes Lorraine ne peut compter sur plus de 350 porcs par semaine provenant de la région, ce qui se traduit par des pertes importantes. La nature de ses opérations consiste à abattre, couper et désosser des porcs destinés aux marchés locaux et internationaux. Son niveau d'emploi normal devrait se situer autour de 45 personnes mais actuellement, à cause du manque d'approvisionnement local, celui-ci est de 25 personnes à temps partiel.

Un changement dans le partenariat de la compagnie s'est effectué au printemps 2000 afin de préparer le projet prosciutto au cours des deux années suivantes. Les pertes régulières ont été absorbées par les actionnaires actuels afin de maintenir en opération ce que l'on juge être une locomotive de développement de la production et de la transformation. Ces changements n'ont toutefois pas permis d'éviter les déficits importants d'opération qui se sont chiffrés à 1 M\$ par année.

Oronor, projet prosciutto :

Le projet prosciutto consiste en un réseau agro-alimentaire dans le secteur de la viande de porc, de la production animale à la commercialisation de la viande transformée. Il vise la production d'un jambon cru haut de gamme pour répondre à des marchés identifiés du Québec et de certaines villes du nord-est des États-Unis.

Pour atteindre cet objectif de produit original occupant des niches marketing spécifiques, la démarche s'appuie sur des modèles d'opération, de production et de transformation **qui ne sont courants ni au Québec ni en Amérique du Nord**. Que ce soit le type de reproducteur retenu, le modèle et le fonctionnement de porcheries utilisées, la technologie de l'abattage et de coupe en opération et surtout la méthode de transformation unique, un fil conducteur doit lier toutes ces parties. C'est la raison d'être d'Oronor

Prosciutto est né en 1995 et depuis n'a cessé d'évoluer. C'est un dossier très complexe car il touche tous les aspects de l'industrie porcine en plus d'inclure un contenu étranger tant dans ses composantes que dans sa manière de procéder. En 2000 une étape importante a été franchie avec l'arrivée d'Innovatech Régions Ressources comme partenaire ce qui a permis de mettre en place les éléments nécessaires à la réalisation du projet.

Le procédé, à la base de la réalisation de ce type de jambon dure 14 mois. Le porc utilisé provient d'une génétique européenne et les conditions d'élevage et d'alimentation diffèrent grandement des animaux réguliers. Les porcheries utilisées abritent moins de porcs **par mètre carré** et fonctionnent différemment en matière d'environnement et de cohabitation avec le milieu. Les animaux doivent atteindre un âge de 9 mois et un poids de 165 kilos vifs avant l'abattage. La composition de l'alimentation est aussi éloignée des habitudes actuelles et ce, particulièrement à partir de 107 kilos.

Aujourd'hui les besoins nouveaux en porcs pour le projet prosciutto sont de l'ordre d'au moins 30 000 porcs de plus annuellement. Les impacts économiques sont aussi très substantiels. La production, l'abattage-coupe et la transformation vont nécessiter des investissements de 48 M\$, la création de 108 emplois directs et près de 300 autres indirects. Tout ça dans le respect de normes environnementales très strictes et en tenant compte des attentes du milieu.

Préoccupations de Viandes Lorraine et Oronor

Venant **personnellement** d'une région importante en terme d'élevage porcin, Lanaudière, et y ayant vécu plus de 25 ans, je peux affirmer que les conséquences et les impacts de cette production, ne me sont pas inconnus. J'ai également vécu le tiraillement entre vivre financièrement d'une industrie, l'abattage-coupe, et mes inquiétudes comme citoyen.

J'en ai conclu que le développement irresponsable de certaines entreprises a nui à l'émergence de nouvelles unités de production qui seraient détenues par des gens bien formés et ayant à cœur la cohabitation de leur industrie avec son milieu. Pourquoi ? parce que le développement rapide a joué

sur l'occupation du territoire et que conjugué aux méthodes d'élevage du moment, le prix des terres a atteint des niveaux que la relève, qui est souvent la mieux formée, ne peut se permettre de rencontrer.

Les producteurs impliqués n'ont pas eu d'autres choix que de bâtir des unités offrant un rapport optimal entre investissement/travail/taille du cheptel. À cette situation, s'est ajouté tout le débat sur la salubrité qui a conduit à de nouvelles exigences de qualité et traçabilité sources substantielles de dépenses pour les producteurs d'aujourd'hui. Plus les exigences sont devenues élevées et onéreuses, plus il est devenu difficile d'atteindre la rentabilité.

C'est un peu le dilemme dans lequel se retrouve la production porcine aujourd'hui. Nous devons prendre en considération tout le volet social et environnemental qui **est** à la base même de la qualité de vie des citoyens, mais en même temps nous voulons retirer les bienfaits du développement économique se rattachant à l'industrie porcine. Il semble que présentement ces deux objectifs ne soient **difficilement** atteignables parallèlement.

Les exigences de salubrité et de sécurité doivent faire partie intégrante de tout projet de production de porcs mais en même temps il faut avoir conscience que des coûts très importants y sont attachés; comme citoyen nous devons nous questionner sur notre volonté et notre capacité à en assumer les frais lors de nos achats. Dans cette **quête de l'assainissement total nous avons opté pour des modèles de production** nord-américains qui sont de plus en plus gros et de plus en plus performants afin d'être compétitifs sur les marchés nationaux et internationaux.

Au moment où nous n'avons pas encore réussi à contrôler l'équilibre entre taille d'entreprise et rentabilité, nous ajoutons deux autres facteurs : la cohabitation et l'environnement. Ce sont deux éléments essentiels de préoccupation pour le citoyen qui se traduiront également par des coûts supplémentaires majeurs lesquels joueront de nouveau sur la taille des entreprises.

L'inquiétude que nous ressentons est celle-ci : comment dans de petites unités de production pouvons-nous nous assurer que le développement de la production de porcs pourra se faire dans des conditions où les normes sanitaires, sécuritaires, environnementales et sociales seront plus élevées et ce, en maintenant un niveau de prix à la consommation qui soit accessible et qui plus est, sans subvention ?

Impacts sur Viandes Lorraine et Oronor ?

Le développement ou le non-développement de la production porcine, particulièrement sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue a des conséquences majeures **pour** les deux entreprises.

Viandes Lorraine :

Nous avons fait un historique de Viandes Lorraine et du projet prosciutto au début du document. L'abattoir nécessite un volume d'opération d'au moins 850 porcs par semaine pour être rentable. **Dans le contexte actuel nous n'avons accès qu'à 350 animaux par semaine.** La décision d'investir en 1999 à Lorrainville était justifiée par le potentiel raisonnable de croissance de la

production porcine. C'était la première étape à passer dans le but de démarrer le projet prosciutto. Le retard dans le développement de la production s'est traduit par des **pertes** de plus de 4 M\$ depuis 1999.

Le moratoire de juin 2002 a retardé d'au moins un an le démarrage de notre projet ce qui s'est traduit par des pertes importantes liées au retard du développement de l'approvisionnement. **La nouvelle réglementation a permis aux promoteurs d'espérer la construction de nouveaux sites selon des conditions très particulières pour la prochaine année.** La question reste entière; pourrons-nous faire de la production porcine de manière responsable ou non ? Répondre par la négative signifie pour Viandes Lorraine l'échec financier et une fermeture qui fera mal autant aux propriétaires qu'aux citoyens qui espèrent un développement économique régional permettant de créer un peu plus de richesse et de stopper l'exode de sa population. Nous connaissons tous le débat sur le développement des régions et le cri du cœur qu'elles poussent pour leur permettre de se prendre en mains et d'assurer leur pérennité.

Uniquement dans le cas de Viandes Lorraine cela signifierait les pertes de près de 45 emplois directs, 100 emplois indirects et d'un manque d'injection dans l'économie locale d'environ 3 M\$ par année. De plus, nous en reparlerons plus loin, cela signifierait l'arrêt d'un projet majeur c'est-à-dire la fabrication du prosciutto.

Dans le secteur de l'abattage et coupe de porcs nous avons réussi à créer une dynamique de développement au cours des deux dernières années. L'ajout de Viandes Abitémis, loin de causer un problème de concurrence, agissait plutôt à titre de renforcement de cette nouvelle locomotive économique que devenait l'industrie porcine de l'Abitibi-Témiscamingue. La coopération entre les deux entreprises est une force et non un irritant. **Nous aurions abattu dans les années qui suivent environ 2 300 porcs par semaine ce qui est l'équivalent de trois heures d'abattage dans une grosse usine québécoise.** Nous avons tout intérêt même à développer des services communs pour permettre d'affronter la compétition qui est à l'extérieur de notre région.

Oronor :

L'impact du moratoire et la position sur la production porcine ont des conséquences graves sur la nouvelle compagnie Oronor. Nous avons investi dans ce dossier plus de 1 M\$ en deux ans pour le monter et le faire lever. La deuxième et troisième transformation forment la pierre d'assise du développement d'une nouvelle industrie. L'Abitibi-Témiscamingue a la chance de développer de front toutes les étapes conduisant à la mise en marché d'un produit fini et prêt à manger de forte valeur ajoutée.

Les tergiversations entourant le développement durable de la production porcine et la poursuite d'un moratoire risquent d'entraîner l'abandon d'un projet qui est prêt à aller de l'avant au cours de l'année 2003. Certes nous avons annoncé la construction de l'usine pour la fin du printemps 2003 mais les derniers éléments à confirmer sont liés à la production porcine. **Malgré la possibilité de produire des porcs, les producteurs voudront-ils se lancer dans cette aventure ?** Attendront-ils les conclusions du BAPE et les recommandations gouvernementales pour agir ? Les nouvelles règles qui en découleront seront-elles accessibles pour de petites entreprises ? la cohabitation harmonieuse causera-t-elle un refroidissement des intentions de produire du porc ? Beaucoup de questions sont en suspens et pour Oronor elles sont cruciales sur son démarrage et son développement.

Le prosciutto du Témiscamingue est une opportunité extraordinaire de développement régional tant au niveau de la création d'emplois, qu'à celui de l'investissement, du rayonnement hors Abitibi-Témiscamingue, de l'autonomie et du maintien et développement de la ressource humaine locale. Le projet Oronor se traduira par une injection de 48 M\$ en production et transformation tout en créant environ plus de 100 nouveaux emplois directs et 480 emplois indirects. Les retombées économiques régionales se chiffrent donc en dizaines de millions par année et devraient ainsi permettre de favoriser l'économie régionale ce qui se traduira également par un effet d'entraînement dans d'autres secteurs.

L'inverse est tout aussi important en termes de conséquences. Ce sera comme couper les ailes à une région au moment même où elle s'apprêtait à prendre son envol.

Pour ou contre ?

Le moratoire actuel est supposément une période de réflexion. Durant celle-ci les rapports de force entre tenants et opposants de la production ne devraient pas changer. Chacun peut apporter son argumentation et participer à un débat que l'on voudrait constructif et productif. Cette procédure a causé certaines iniquités et injustices. Des projets qui auraient du parfois être arrêtés à cause de l'exercice ont pu se poursuivre, alors que d'autres qui auraient pu se concrétiser de manière correcte ont été arrêtés. Ces sont les aléas de l'imposition d'un moratoire lorsqu'il est appliqué de manière unilatérale à la grandeur du territoire québécois. Je ne m'étendrai pas aujourd'hui sur le pour et le contre du moratoire car nous préférons nous pencher sur le problème qu'il soulève : le développement durable de la production porcine. La position de Viandes Lorraine et d'Oronor est celle-ci.

Nous sommes contre le développement de la production porcine, si elle se fait de manière irrespectueuse ou ignorante de la réalité qui l'entoure. Nous sommes pour, si elle est à l'écoute du milieu, flexible et versatile, respectueuse et responsable et si elle crée de la richesse collective. Il ne doit pas y avoir un seul modèle de production pour l'ensemble du Québec. Nous approuvons ceux qui tiendront compte de la réalité de chaque milieu où on veut les implanter. Ce qui est bon ou faisable dans certains coins de la Montérégie, est souvent très différent de la réalité de Lanaudière, du Saguenay et de certains coins de l'Abitibi et même du Témiscamingue. Nous appuyons le développement de concepts différents selon le milieu et nous opposons à toute imposition d'un modèle unique.

Position sur le lien économique-social-environnemental

Nous croyons fermement que le développement durable de la production porcine ne peut se faire que par l'entremise de l'axe économique-social-environnemental. Plus que jamais ces trois balises doivent être présentes dans tout nouveau projet de production si on veut en assurer le développement d'une manière viable pour tous les acteurs impliqués.

Oronor, **dans son dossier de transformation**, préconise cette vision à toutes les étapes. Même si nous avons un projet spécifique qui nous permet d'offrir des garanties et des conditions d'élevage différentes du porc régulier, il faut absolument que cette philosophie fasse partie des nouvelles orientations. Il ne saurait y avoir de production respectueuse de l'environnement et de l'aspect social si nous ne pouvons offrir aux producteurs tout le support nécessaire pour leur permettre de rencontrer les nouvelles exigences. Dans une section ultérieure nous expliquerons notre positionnement sur cet aspect.

Du même coup il faut que le milieu agricole comprenne très bien la situation vécue aujourd'hui en terme d'impact sur le citoyen. Le fait de subir un moratoire de deux ans et d'enclencher une commission d'audiences publiques sur le sujet, devrait nous faire prendre conscience que le problème est bien réel. Cependant nous découvrons depuis quelques mois qu'il existe un manque flagrant d'informations pertinentes et étoffées sur le sujet. Les audiences nous ont permis de nous rendre compte que le niveau de connaissance de la grande majorité des gens sur la problématique est aussi un frein à la compréhension mutuelle du problème. Beaucoup de données n'étaient pas disponibles, certaines étaient désuètes ou inexactes et beaucoup de démagogie s'est fait de part et d'autre face à ce qui se passe et à ce qui pourrait se passer.

C'est pourquoi nous jugeons qu'il est de la plus haute importance d'écouter les inquiétudes de tous les intervenants et de leur donner le portrait le plus juste de la situation. En connaissant les vrais enjeux et en saisissant bien la problématique de tous les acteurs au dossier nous pourrions assurer un développement durable et harmonieux de la production porcine. C'est la tangente que préconise Oronor.

Importance de la spécificité

La spécificité du milieu est à la base même d'un vrai consensus et c'est là qu'interviennent les municipalités. Ce ne sont pas tous les projets de production qui peuvent être implantés sur le territoire d'une municipalité mais chaque municipalité peut envisager la production d'une manière spécifique à son territoire. **C'est là l'autre aspect important de l'axe dont nous avons parlé tout à l'heure.**

Rôle de la municipalité :

Nous croyons que la municipalité devrait être le lien entre l'agriculteur et le citoyen dans l'élaboration d'un projet de porcherie. Pour jouer son rôle elle se doit d'être objective et transparente. En présentant clairement et correctement la définition et les caractéristiques de son territoire, elle permet de cibler de manière précise sa capacité **à recevoir la production** porcine et surtout les conditions dans lesquelles celle-ci doit se développer.

L'Abitibi, et particulièrement le Témiscamingue, présentent des opportunités concrètes de développement de production porcine à condition de respecter certaines règles. Pour que cela se fasse d'une manière juste et équitable **nous devons avoir des objectifs communs** à une région. Un de ceux-ci est le désir réel de développer cette industrie et d'en retirer des bienfaits. Le règlement sur les

entreprises agricoles impose des moyens dans le but d'atteindre des objectifs précis. Les régions devraient pouvoir atteindre ces mêmes objectifs mais en choisissant les moyens qui s'appliquent à leur réalité. Cette autonomie permettrait de rencontrer les attentes provinciales plus rapidement car les moyens utilisés ou choisis seraient plus appropriés à la réalité régionale.

Une telle façon de faire implique également une collaboration entre les municipalités à l'intérieur de leur MRC. Celle-ci doit agir à titre de rassembleur pour développer une politique commune à l'ensemble d'un territoire. C'est ainsi que peut prendre forme ce qu'on appelle une « **appellation d'origine protégée** » et qui est le fondement de la valorisation de tous les produits de qualité sur un territoire précis. Cette dénomination, de plus en plus populaire, se traduit par une valeur ajoutée permettant de fonctionner avec des unités de production plus petites et leur assurant la rentabilité à laquelle les producteurs ont droit.

Orientations pour la production

La production porcine peut se faire si elle respecte l'axe économique-environnemental-social. Il faut se concentrer sur certains éléments précis pour y arriver et c'est ce que nous voulons faire. Il y a sept paramètres que nous jugeons essentiels à la réussite d'un tel développement.

1. Créneaux :

On l'entend régulièrement et on s'en sert à toutes les sauces. Le Québec malgré sa grande population porcine reste petit dans son volume si on le compare aux États-Unis, nos voisins les plus proches mais également les plus concurrentiels étant sur les mêmes marchés que nous. Le modèle américain en est un de volume et leur capacité à pénétrer des marchés est augmentée par leur structure de coûts.

C'est donc vers les créneaux que l'on doit orienter le plus possible notre **nouvelle** production. Des marchés relativement plus petits en terme de volume par points de ventes mais plus spécialisés. Un réseau présentant une bonification substantielle à condition de respecter des règles strictes de production et de qualité. Ce n'est qu'en augmentant le revenu par porc que nous pourrions espérer rencontrer nos obligations en matière environnementale et sociale tout en permettant la survie de l'entreprise agricole.

2. Taille :

Nous croyons sincèrement que la taille des unités de production est un facteur majeur dans l'acceptation sociale de la production porcine. Jusqu'à maintenant c'était le seul moyen pour permettre à un producteur de vivre correctement du revenu de la ferme. La taille de plus en plus grosse, dans le but de contrôler les coûts et le niveau de travail, a cependant nui à l'accès à la propriété des fermes et à l'accessibilité de la relève. Plus les fermes sont grosses, plus elles nécessitent des services extérieurs et compliquent l'accessibilité à un capital souvent très élevé. Le modèle actuel favorise les grandes entreprises d'intégration et **les plus gros producteurs établis, au détriment de la** relève et des producteurs indépendants. Si une région veut faire du développement durable selon sa

spécificité, il est important de préconiser l'éclosion d'entreprises de taille moyenne et indépendantes dans leur décision d'affaires.

Ceci n'exclut pas le recours à l'intégration intelligente et adaptée au milieu mais il est de première importance que les projets de production puissent être développés par des individus qui auront un mot à dire dans les opérations.

3. Technologie et bâtiment :

Au cours des dernières années nous avons eu tendance à reproduire le modèle américain autant dans la conception des bâtiments que dans la manière de les opérer. On entend parler souvent de l'expérience européenne qui, soit dit en passant n'est pas toujours réussie et positive, **mais on la voit peu en application**. Oronor est à développer un type de bâtiment et une méthode qui ne sont pas courants au Québec. Des individus ont déjà commencé à le critiquer alors qu'il n'y a pas de données disponibles sur ces méthodes dans un contexte québécois et qu'il n'y a pas de porcherie de ce type dans la province.

Les démarches accomplies depuis les derniers mois nous montrent **cependant que si on se** penche sérieusement sur d'autres façons de faire, il est possible d'adapter et créer des procédés rentables qui répondent aux inquiétudes de chacun. Nous n'avons pas la prétention de dire que notre modèle doit s'appliquer à tous les types de porcs québécois. Oronor a pris une direction dans la mise en marché qui lui est propre et nous ne saurions vouloir l'appliquer à toute l'industrie. Ce que nous disons cependant est qu'il est possible de se pencher sur des manières de produire qui seront spécifiques à des régions précises.

4. Consensus :

C'est le mot clé. Il est le sol sur lequel va se bâtir une production porcine durable. Il ne faut pas attendre du gouvernement qu'il légifère en la matière car nous risquerions de vivre avec des conditions qui s'appliquent difficilement à notre région. Le consensus doit être obtenu dans un territoire donné par chaque partie impliquée. Si nous croyons que dans deux ans les conditions de cohabitation seront allégées et que les exigences seront moindres, nous faisons une grave erreur. L'application du moratoire est un exemple concret des iniquités qui peuvent être créées. On a appliqué la même médecine à la grandeur du Québec. L'Abitibi-Témiscamingue a reçu les contrecoups des conflits qui se sont déroulés dans d'autres régions. Nous ne disons pas que le problème ne se pose pas ici, loin de là. Ce que nous disons est qu'il peut être dangereux de se faire imposer un contexte qui risque d'être une source de conflit plutôt qu'un incitatif à discuter et à analyser objectivement la réalité de la production porcine en Abitibi-Témiscamingue.

Une expression populaire dit « que le pire des règlements hors cours vaut le meilleur des jugements » est vraie. Les derniers mois nous ont permis de discuter de la problématique de l'industrie d'une manière civilisée et attentive du point de vue de l'autre. Nous en sommes à l'étape de préconiser certains modèles, à élaborer un plan de développement durable de l'agriculture, à mettre en commun la vision des agriculteurs, des transformateurs, des citoyens et des environnementalistes. Nous ne déclarons pas que tout est réglé; ce que nous disons c'est que nous sommes dans un processus démocratique de discussions et que celui-ci avance bien.

Nous craignons justement que les audiences du BAPE, en prenant en considération tout ce qui se passe dans d'autres régions, ouvre la voie à des solutions que le gouvernement du Québec pourrait choisir et qui n'iraient pas dans les intérêts des citoyens de l'Abitibi-Témiscamingue. Des conséquences économiques graves pourraient en découler.

5. Nouveau modèle :

Un nouveau modèle est nécessaire si nous voulons être cohérents avec les objectifs que nous nous sommes donnés. Oronor préconise, **pour son projet de prosciutto**, l'utilisation de fermes plus petites (800 à 1 000 porcs places) avec élevage sur paille mince. Nous ne mettons pas de côté les autres méthodes en autant qu'elles rencontrent les exigences que nous nous sommes imposées dans un cahier de charge qui touche autant l'aspect technique, qu'environnemental et social. Nous avons opté pour la transformation d'un produit nous permettant de rencontrer les exigences financières d'une telle production et c'est là un choix personnel. Cette orientation nous permet de nous concentrer sur des unités d'élevage plus petites qui seront aussi rentables que celles de taille plus imposante. La même méthode ne pourrait être appliquée dans son intégralité à d'autres types de production.

Pour des impératifs de qualité de produit, de salubrité, de statut sanitaire, d'accessibilité à l'approvisionnement d'un porc spécifique et de cohabitation harmonieuse avec le milieu, nous avons décidé d'exclure les unités de 2 000 porcs et plus. Cela ne veut pas dire qu'il est impossible de faire de la production d'une manière correcte avec ce type d'installations; cela concerne uniquement l'orientation que le groupe s'est donnée dans la commercialisation d'un produit de niche dans des créneaux spécialisés. Cette manière de faire nous apporte toutes les garanties exigées pour s'assurer de la conformité du produit et en même temps un lien social fort avec la communauté.

6. Coûts environnementaux vs coûts de production :

Il serait très important que nous puissions faire la ventilation des coûts liés aux exigences environnementalistes et les impératifs de production. Nous entendons souvent dire que les producteurs ne font pas assez d'efforts pour l'environnement alors que ceux-ci affirment le contraire. Selon nous, pour favoriser le développement durable il faudrait établir bien concrètement quelle est la teneur financière des coûts engendrés par les exigences actuelles et celles liées à l'environnement. La mise en marché des porcs au Québec devrait tenir compte de cette réalité pour deux raisons.

La première est la prise de conscience de la part du citoyen des efforts fournis par la classe agricole pour rencontrer les exigences qui lui sont imposées. Trop souvent nous ignorons l'ampleur de la tâche. La deuxième est que chacun pourrait faire des choix éclairés sur ses habitudes de consommation. Il serait ainsi possible de demander un prix supérieur pour un porc qui aurait été produit avec des règles environnementalistes strictes. Nous pourrions mesurer la cohérence entre le discours et la réalité à l'aide de courbes d'élasticité prix. Cette segmentation des coûts permettrait également au gouvernement d'envisager des formes d'aide basées non pas sur la taille des entreprises mais sur ses efforts à rencontrer ou aller au devant des normes environnementalistes.

7. Implication de la population et des gouvernements :

Conséquemment **au point précédent**, nous reconnaissons que la population doit s'impliquer dans les orientations de la production porcine mais de manière constructive et objective. Elle peut le faire par l'entremise de sa municipalité en donnant un mandat clair à celle-ci. La MRC du Témiscamingue a présenté ou présentera une suggestion de suivi de projet. Les citoyens qui sont

d'accord avec cette procédure pourraient entre autres signifier leur approbation ou leur réseve face à la manière de faire afin d'adopter une procédure standard qui éviterait toute déformation des informations et des perceptions.

Les gouvernements ont également un rôle à jouer et c'est celui de reconnaître à la population leur droit à la production durable du porc si celle-ci rencontre les exigences que le milieu s'est donné tout en préservant et garantissant la qualité de l'eau sur son territoire par l'entremise de la loi sur l'eau. Cette ressource est de la plus haute importance et d'une absolue nécessité; c'est un bien commun cher à la population du Québec et sa protection doit être assurée en tenant compte de la réalité québécoise.

Toutefois si des exigences environmentalistes contraignantes sont imposées afin de rencontrer des modèles spécifiques de production il est proposé que le gouvernement du Québec aide de manière directe les producteurs à rencontrer ces coûts.

La population doit choisir

La production porcine s'est sans cesse adaptée aux changements imposés au cours des dernières années. On lui a demandé de prendre de l'expansion pour favoriser les exportations, de faire des améliorations aux unités de production pour les rendre plus acceptables à leur milieu, d'améliorer leur productivité ce qui s'est traduit par des manières plus industrielles, de maintenir des coûts bas pour rendre le produit le plus accessible au niveau local, etc..

Aujourd'hui un nouveau défi s'impose. Est-ce que la production porcine a sa raison d'être ? Est-elle un élément essentiel de développement économique ? Je crois qu'oui. Pouvons-nous faire les choses différemment ? Je crois qu'oui. Y a-t-il des problèmes de cohabitation et de risques pour la pollution ? Je crois également qu'oui. Il existe des méthodes qui sont en cours de développement pour le traitement de lisier mais quel est le questionnement majeur **que nous devons nous poser ?** Ces traitements seront très coûteux et ne pourront être appliqués que par de grands centres de production ou par une concentration de petits sites rapprochés les uns des autres. Par contre si c'est le choix que l'on fait il faudra prendre conscience que des sites de plus en plus gros pourront se développer car ils ne nuiront aucunement à la qualité de l'air et de l'eau et qu'à partir de ce moment les citoyens n'auront plus d'arguments à opposer.

Si on fait le choix de plus petites unités indépendantes alors les choses devront être faites différemment. **C'est le débat entre l'agriculture traditionnelle et industrielle; fermes familiales ou industrielles.** Le choix de l'Abitibi-Témiscamingue n'est pas nécessairement celui des autres régions; aura-t-elle le droit de faire ses propres choix ?

Conclusion

Chez Oronor nous vous rappelons que « oui » nous avons des inquiétudes mais aussi des attentes face au développement de la production porcine. Nous voulons qu'elle soit faite de manière responsable et en cohabitation avec le milieu pour préserver la ressource et assurer son renouvellement.

Nous soutenons également que le modèle doit évoluer et que d'autres avenues doivent être envisagées qui ne sont pas basés uniquement sur des entreprises de grande taille. La spécificité d'un produit va de pair avec la spécificité d'une région, d'une campagne, d'une municipalité.

En dehors de la rhétorique des audiences publiques il faudra aller plus loin et faire des choix. Nous ne pouvons toujours retourner la balle aux autres intervenants. **Peut-on faire plus petit et plus rentable ?** C'est la question qu'il faut se poser. Dans certains marchés c'est possible. Sont-ce ces marchés que nous visons ? **Il faut y répondre ensemble car cette réponse coordonne nos choix.**

Une chose est certaine c'est qu'il faut arriver à un vrai consensus afin d'éviter les conflits, d'assurer le développement régional en terme économique et de qualité de vie et de valoriser le travail et le labeur de l'agriculteur.

Propositions

Suite aux arguments présentés dans ce mémoire voici les propositions faites par le groupe Oronor-Viandes Lorraine sur le développement durable de la production porcine.

- Permettre la construction de nouvelles unités de production dans les zones non limitées à condition qu'elles rencontrent les objectifs du REA dès le départ et non entre 2004 et 2010
- Que le Gouvernement du Québec mette sur pied un programme de recherches accéléré sur les technologies d'élevage autres que sur liquide et portant sur des unités de moins de 1 800 porcs
- Qu'un cahier de charges accompagne les demandes de certificat d'autorisation dans lequel on trouvera des éléments d'une saine cohabitation avec le milieu
- Cesser toutes les modifications aux règlements dans les municipalités et que celles-ci émettent une position claire sur le dossier de la production porcine sur leur territoire
- Donner les pouvoirs aux MRC pour établir une politique agricole spécifique à leur territoire et qui fera l'objet d'un consensus avec le milieu agricole (par exemple dans le cadre d'un plan de développement durable de l'agriculture)
- Passer d'une culture policière à une de partenariat entre les différents intervenants : municipalités – producteur - agronomes - ministères - environnementalistes
- Reconnaissance de tous les intervenants de l'importance de produire des porcs de manière responsable en respectant l'axe des trois points : économiquement viable, environnementalement faisable et socialement acceptable
- **À ces conditions, lever le moratoire dans les zones qui ne sont pas en surplus**

Merci,

Roger Ethier, président de Viandes Lorraine et représentant de la société Oronor